



## FICHE OPERATIONNELLE

### Plan triennal visant à favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des Ministères sociaux 2022-2024

<b>Titre de l'action :</b>	<b>Favoriser le recrutement d'apprentis, de stagiaires et d'alternants</b> (réf. Plan triennal 2022-2024 : <i>Axe 1 – Favoriser l'accès à l'emploi</i> )
<b>Objectif de l'action :</b>	Développer les viviers (CRP, Sciences Po...) et mieux les faire connaître aux services des ressources humaines. Clarifier les procédures de recrutement/identification des RQTH
<b>Détail de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Améliorer la visibilité des offres d'emploi des MSO via le recours aux plateformes dédiées ;</li><li>- Mieux communiquer via les réseaux sociaux ;</li><li>- Mise en place d'« ambassadeurs » des MSO (cf. PSH recrutés par les MSO) pour mieux faire connaître les MSO aux éventuels futurs apprentis, stagiaires et alternants ;</li><li>- Faire connaître ces viviers aux recruteurs via des rencontres dans un format « forum ».</li></ul>
<b>Chefferie de projet :</b>	Mission handicap, accidents, maladies et instances médicales
<b>Partenaires / Equipe projet</b>	Ecoles (à définir)
<b>Planning :</b>	Fin 2022 / début 2023
<b>Public cible :</b>	Apprentis, alternants et stagiaires
<b>Budget :</b>	

<b>Indicateurs / Cibles :</b>	Nombre d'apprentis, d'alternants et de stagiaires recrutés au regard des postes offerts
<b>Observations :</b>	Une sélection de partenaires, d'écoles devra être effectuée chaque année.